



# MANIFESTATIONS ÉCO-RESPONSABLES

— SYNTHÈSE  
THÉMATIQUE



**Ce document est édité par l'ADEME**

**ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

**Coordination technique :**

Solenn LEGENDRE, Jerry SCHMIDT,  
Direction Exécutive des Territoires, ADEME  
Nicolas NOYON,  
Direction Économie Circulaire et Déchets

**Suivi communication :** Agnès HEYBERGER,

Service Communication et Formation des Professionnels, ADEME

**Rédaction :**

Lydia MORLOT, LM Environnement  
Céline PELLERIN, AKTECO

**Remerciements :**

Au groupe de travail de choix et relecture des synthèses et des fiches :

Solenn LEGENDRE, ADEME  
Nicolas NOYON, ADEME  
Nolwenn TOUBOLIC, ADEME  
Véronique MARIE, ADEME  
Jerry SCHMIDT, ADEME  
Benoît PUJOL, SICTOBA  
Mélanie BOUGEARD, SMICTOM Ille-et-Rance  
Nicolas POUTEAU, Conseil régional Île-de-France

**Crédits photos :** Fotolia

**Création graphique :** www.agencemars.com

**Brochure réf. 010177**

**ISBN :** 979-10-297-0773-5

**Dépôt légal :** © ADEME Éditions (mars 2017), mise à jour (juin 2020)

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par la caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

## AVIS AU LECTEUR

Depuis 2009, des collectivités soutenues par l'ADEME se sont engagées dans des plans et programmes locaux de prévention des déchets, puis dans des programmes «Territoire zéro déchet zéro gaspillage» ; elles partagent leurs retours d'expérience au sein du réseau A3P ©. Les animateurs de ces programmes contribuent aussi activement à la rédaction de fiches « action-résultat » consultables sur le site OPTIGEDE® permettant ainsi de capitaliser l'expérience des territoires.

L'ADEME souhaite partager cette importante ressource au travers de **synthèses thématiques**, actualisées régulièrement.

Ces synthèses permettent **un accès facilité à un panel** (non exhaustif) **de retours d'expériences** sur un thème donné, tout en ayant pour objectif de proposer :

- **une description** rapide et hiérarchisée **des approches mises en place par les collectivités** en direction de différents publics : actions et outils de sensibilisation, actions de démonstration, actions de développement et formation,

- **la présentation synthétique d'une sélection de fiches « action-résultat »** choisies pour rendre compte de la diversité des actions réalisées dans les territoires ; un lien direct permet de consulter le document source, le site de la collectivité ayant réalisé l'action, ou d'autres informations ou contacts.

En fin de document, **une liste de ressources complémentaires et de fiches « opérations exemplaires »** permet d'approfondir l'information abordée dans la synthèse.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une bonne navigation.

# SOMMAIRE

<b>1. ENJEUX DES MANIFESTATIONS ÉCORESPONSABLES .....</b>	<b>4</b>
<b>2. CIBLES ET OBJECTIFS DES ACTIONS MENÉES PAR LES TERRITOIRES .....</b>	<b>5</b>
<b>3. ACTIONS À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS .....</b>	<b>6</b>
<b>3.1. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION EN AMONT DES MANIFESTATIONS .....</b>	<b>6</b>
<b>3.2. LES ACTIONS DE TERRAIN .....</b>	<b>8</b>
<b>4. FORMATION DES ACTEURS .....</b>	<b>13</b>
<b>5. CONDITIONS DE REPRODUCTIBILITÉ DES ACTIONS .....</b>	<b>13</b>
<b>6. POUR ALLER PLUS LOIN, L'ADEME VOUS PROPOSE .....</b>	<b>14</b>

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

DMA : Déchets ménagers et assimilés (comprend les OMA + les apports en déchèterie).

ESAT : Établissement et services d'aide par le travail (ex CAT).

OMA : Ordures ménagères et assimilées (déchets ménagers collectés au porte à porte) (les assimilés sont des déchets non ménagers collectés en même temps que les ordures ménagères), y compris les collectes sélectives.

OMR : Ordures ménagères résiduelles (hors collecte séparée).

PPP : Plans et programmes locaux de prévention des déchets.

SERD : Semaine européenne de la réduction des déchets.

# 1. ENJEUX DES MANIFESTATIONS ÉCORESPONSABLES

Les collectivités accueillent sur leurs territoires toutes sortes de manifestations, organisées ou non par elles. Elles sont de diverses natures :

- culturelles : depuis le petit évènement porté par une association locale jusqu'au festival international,
- sportives : depuis la course locale aux compétitions de masse,
- festives : comme par exemple les fêtes votives ou les carnivals qui peuvent s'étaler sur plusieurs jours,
- Ou tout autre évènement lié à des démonstrations, à une thématique (fêtes des vendanges), ou commercial (foires...), voire à des meetings.

En termes de gestion des déchets, toutes ces manifestations posent des problèmes analogues, liés à la présence ponctuelle d'un grand nombre de personnes sur un lieu habituellement utilisé à d'autres fins. On note essentiellement des questions :

- de propreté : multiples déchets qui jonchent le sol à la fin des manifestations, malgré les poubelles supplémentaires généralement mises en place par les collectivités,
- de tri : les consignes de tri, en majeure partie suivies par les citoyens dans leur cadre habituel, sont semblent ignorées dans ce contexte. Cela concerne surtout les emballages (boisson et restauration rapide : plastique, carton, papier ; et s'ajoutent parfois les publications (tracts, programmes, informations diverses) associées à la manifestation.
- de gaspillage : notamment au travers de l'emploi de vaisselle jetable (gobelets, assiettes, couverts à usage unique) et la nourriture non consommée.

Pour pallier ces situations qui mobilisent des moyens humains et financiers pour la remise en état des lieux, les collectivités mettent en place diverses actions. Les actions particulièrement ciblées sur la réduction des déchets sont plutôt qualifiées d'évènements pauvres en déchets. On les qualifie également d'éco-responsables quand la démarche vise tous les enjeux environnementaux (eau, énergie, déchets, etc).

Les mesures prises se situent à plusieurs niveaux :

- la sensibilisation des organisateurs de manifestations et la coordination avec eux pour définir et mettre en place les améliorations,
- une mise à disposition suffisante et judicieuse de poubelles (résiduelles, recyclables, déchets organiques),
- des services visant la réduction des déchets : la mise à disposition (sous diverses modalités) de gobelets réutilisables ou de la vaisselle réutilisable,
- la sensibilisation et la connaissance par le public des actions mises en œuvre pendant l'évènement, afin que les solutions proposées soient effectivement utilisées,
- une incitation financière peut également être un moyen additionnel efficace : redevance spéciale, incitative, consigne de vaisselle réutilisable.

Comme pour d'autres actions de prévention, l'évolution vers l'économie circulaire accentue la recherche de partenariats pour les actions concernant les manifestations éco-responsables, dans l'objectif de créer des activités locales.

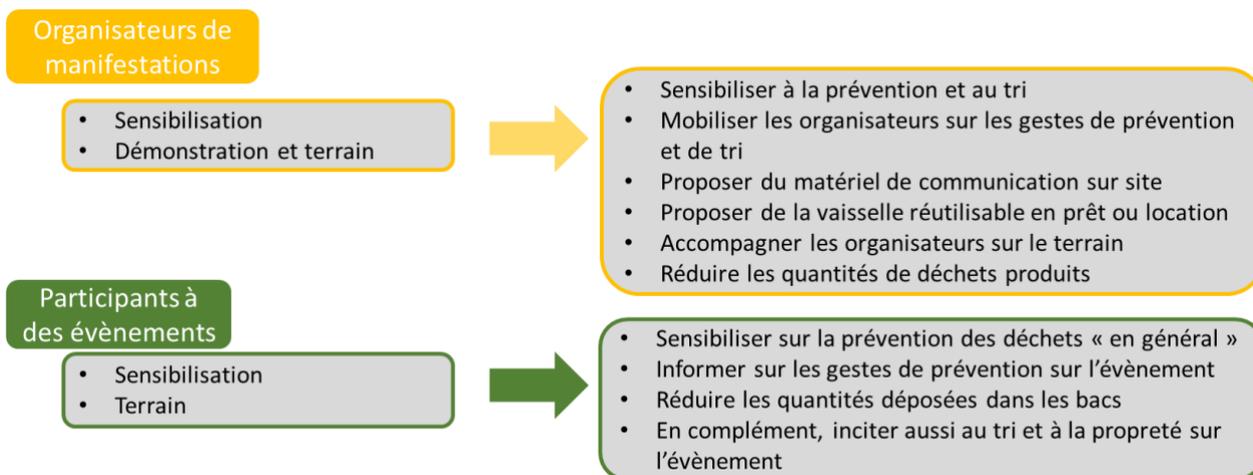
## 2. CIBLES ET OBJECTIFS DES ACTIONS MENÉES PAR LES TERRITOIRES

Les actions « manifestations écoresponsables » visent :

- **les organisateurs de manifestations**, afin qu'ils mettent en place les moyens nécessaires à la prévention et gestion des déchets. Dans ce cas, les actions se situent en amont des manifestations ;
- **les intervenants dans les manifestations** (qui tiennent un stand par exemple) sont également sensibilisés en amont si leur activité lors de la manifestation génère des déchets ;
- **les publics participants à ces manifestations**, afin qu'ils modifient leurs habitudes et adoptent des gestes plus responsables. Dans ce cas, les actions se déroulent en cours de manifestation.

Dans tous les cas une évaluation est intéressante à mener post-opération.

Concrètement, à part pour la rédaction de guides, les actions comportent généralement les deux volets (une partie amont et une partie aval).



Les parties suivantes présentent les différents types d'actions, leurs résultats et les partenaires potentiels.

Le site **OPTIGEDE®** recense de nombreuses actions sur les manifestations écoresponsables dans la rubrique « partage d'expériences ».



# 3. ACTIONS À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS

## 3.1. Les actions de sensibilisation en amont des manifestations

Le plus souvent les actions de sensibilisation ont un double public :

- les entités ou structures organisatrices d'évènements, afin qu'elles prévoient en amont l'organisation de leur manifestation de façon éco-responsable ;
- Le grand public, lors de la manifestation, les supports de communication et les gestes demandés visant à limiter la production des déchets mais aussi à sensibiliser le public sur ce thème.

### Diffusion de guides

Des guides pour la mise en place de manifestations éco-responsables existent au niveau national. Des collectivités ont cependant créés leurs propres guides avec deux objectifs :

- recenser les adresses locales utiles (location de gobelets réutilisables, prestataire de lavage de vaisselle, coordonnées des services déchets à contacter pour les bacs, sites de covoiturage...),
- mobiliser les acteurs concernés dans un groupe de travail chargé de valider le guide, afin de les impliquer dans la recherche de solutions et l'accompagnement futur des organisateurs.

Pour réduire l'obsolescence de ces guides, il est bienvenu que l'annuaire soit en ligne (donc plus facilement modifiable).

### CRÉATION D'UN GUIDE SUITE À UN ATELIER ÉCO-MANIFESTATION

Le **Conseil départemental de l'Ariège** a publié un **Guide des éco-manifestations**.

- Création d'un groupe de travail (collectivités, syndicat à compétence déchets, associations sportives et culturelles).
- Large diffusion auprès des associations (1 500 exemplaires) et disponibilité sur internet.
- Relais impliqués, comme l'agence de développement touristique qui a mis en place une distinction « manifestation verte » ou le Parc naturel régional pour les manifestations organisées sur son territoire.

### RÉDACTION D'UN GUIDE BASÉ SUR UN DIAGNOSTIC LOCAL

Le **SMICTOM du Sud Est de l'Ille-et-Vilaine** (35) a également édité un **Guide éco-festivité** pour aider les organisateurs avant, pendant et après la manifestation à réduire leurs déchets. Il s'est appuyé sur une analyse locale concrète :

- recensement des évènements du territoire,
- diagnostic déchet des manifestations,
- inventaire des prestataires présents sur le territoire permettant de réduire les déchets,
- diffusion du guide.

## Accompagnement des organisateurs

Le contact en amont avec les organisateurs est la règle pour toutes les actions, dès lors qu'elles ne sont pas mises en place par la collectivité elle-même. Il peut néanmoins être l'objet d'un investissement particulier, visant à former les bénévoles, communiquer « une feuille de route », voire mettre à disposition du personnel pendant la manifestation ou y intégrer des animations sur la prévention.

### DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Le **Syndicat Trifyl** (81) a mis en place un **accompagnement vers des manifestations éco-responsables** portant à la fois sur la sensibilisation, la mise à disposition d'outils et la recherche de partenariat avec des associations organisatrices.

- Sensibilisation du public : 26 manifestations ont servi de lieu d'échanges (3 500 personnes sensibilisées).
- 14 manifestations ont utilisé le service de prêt de gobelets (19 500 gobelets prêtés sur l'année).
- 3 partenariats organisés avec des associations organisatrices.
- 3 réunions locales avec les collectivités et 73 associations.
- Rédaction d'un guide pour l'organisation de manifestations éco-responsables disponible en ligne sur le site de Trifyl.

Le **Conseil départemental de Gironde** a également mis en place un **accompagnement pour des manifestations pauvres en déchets** en contractualisant avec une **association prestataire**.

- Constat de la mauvaise qualité du tri, manque de moyens humains sur les manifestations.
- Accompagnement des organisateurs, création d'une boîte à outils personnalisable.
- Présence sur site.
- 5 collectivités accompagnées.
- 7 manifestations.
- 35 000 personnes sensibilisées : organisateurs, bénévoles, grand public.

- Amélioration du tri : 45% de déchets recyclés et valorisés.

### SUPPORT DE TRI ÉCO-CONÇUS

Le Syndicat **Evolis** (23) a ajouté une dimension originale à son action en s'adressant à une école de design pour réaliser des **supports de tri éco-conçus** :

- Proposition aux organisateurs d'un kit manifestation gratuit : gobelets réutilisables, affiches consignes, supports de tri éco-conçus.
- Plus de 50 supports créés.
- Des supports, plus mobiles et plus demandés.
- Satisfaction des organisateurs.

### Éco-conditionnalité du soutien aux manifestations

Ce moyen d'incitation est assez peu mis en place par les collectivités alors que la plupart des manifestations sollicitent des subventions ou des moyens techniques de la part des collectivités, et qu'un certain nombre d'entre elles ont mis en place des chartes d'engagement ou des distinctions (labels) pour les manifestations éco-responsables.

### INCITATION

La **Communauté de communes du Kreir Breizh** qui soutient financièrement les manifestations sur son territoire a ajouté une clause d'éco-conditionnalité de la subvention pour son **accompagnement des organisateurs de manifestations à la mise en œuvre d'événements pauvre en déchets**.

- Intégration de la réduction des déchets dans la charte de soutien.
- Constitution d'un groupe de travail.
- Suivi quantitatif et qualitatif (qualité du tri) et retour d'expérience.
- Accompagnement des associations chaque année par la sensibilisation des bénévoles.

### 3.2. Les actions de terrain

Sur les manifestations d'envergure accueillant beaucoup de monde, le tri et la propreté sont la première préoccupation. Les actions de prévention mises en place renforcent l'action dans ce sens en limitant les déchets jetés sur le sol (vaisselle jetable, papiers) ou mal triés (canettes, bouteilles). Le constat fréquent est qu'il faut un accompagnement de terrain avec des bénévoles pour obtenir des résultats.

#### Exemples d'actions ciblées

##### ACTION DE SENSIBILISATION VIA UNE MANIFESTATION

L'action **Organisation d'une manifestation écoresponsable** par la **Communauté de communes du Chardon Lorrain** (54) s'est déroulée à l'occasion d'une journée regroupant diverses initiations sportives et culturelles et la découverte d'artisans locaux. La vaisselle était compostable, les gobelets réutilisables, le tri sélectif installé, un stand d'information avec agents et guides composteurs a été mis en place.

- Mobilisation de 190 bénévoles pour le transport et montage du matériel, la réalisation et la distribution de repas, sans oublier le nettoyage.
- Tonnages réduits des déchets : à bacs de 750 litres.
- Déchets organiques entièrement valorisés.
- Engagement des associations à reproduire certains gestes (acquisition de gobelets réutilisables par exemple) pour leurs propres évènements.

##### COMMUNICATION FORTE ET CONSEIL AUX BONNES PRATIQUES SUR LES LIEUX DE MANIFESTATION

Le **SYDEVOM Haute-Provence** (04) se mobilise pour la **promotion de la prévention dans les manifestations culturelles et sportives** en étant présent sur de nombreux évènements.

- Communication et présence importante sur les sites (affiches, stand...).
- Personnel présent sur les lieux de tri permettant de limiter fortement les déchets résiduels.
- Vaisselle réutilisable et compostable.
- Sensibilisation en amont pour inciter les organisateurs à évoluer vers des manifestations éco-responsables.
- Création d'une charte.
- Intégration d'épreuves en lien avec les déchets : « Grand Raid ».
- Obtention d'un prix Sport nature pour un événement.

##### MANIFESTATIONS D'ENVERGURE

La **Communauté de communes Millau Grand Causse** a mis en place **un invité surprise au mondial de pétanque : le gobelet réutilisable**.

- 20 000 participants, 60 000 spectateurs ; 57 000 gobelets commandés.
- Gobelets utilisés par les 4 associations sportives qui tenaient les buvettes.
- Amélioration nette du tri.
- Gobelets utilisés les années suivantes.

Constatant que la prévention et le tri sont dépendants de la présence de bénévoles sur le terrain, la même collectivité a amélioré son dispositif lors des « **Natural-games** » : **un éco-évènement bien accompagné**.

- Diagnostic, réunion préparatoire et plan d'action.
- Réutilisation des gobelets réutilisables d'une année sur l'autre.
- Amélioration de la communication et des consignes.
- Augmentation du nombre de points tri.
- Sensibilisation de tous les acteurs de la restauration sur place.

## EXEMPLE SUR UN SEMI-MARATHON

Le **SMTD « Valor Béarn »** (64) a développé **l'éco-exemplarité dans les manifestations** en s'appuyant sur la prestation d'une association qui accompagne les organisateurs et donne l'exemple détaillé du semi-marathon de Pau.

- 39 000 gobelets jetables évités en 2 ans.
- 50 kg d'oranges consommées dont les peaux ont été compostées.
- 2 500 litres de bouteilles plastiques triées.
- 3 000 litres de cartons collectés.
- 300 bénévoles formés.
- Continuité et amélioration de l'opération l'année suivante.

Les activités sportives générant la consommation de beaucoup d'eau sous forme de bouteilles jetables, la collectivité a complété son action sur les manifestations (sportives ou non) par une **promotion de l'eau du robinet et l'utilisation de gourdes auprès des jeunes publics sportifs.**

- Action menée par un groupe de jeune en service civique pendant 9 mois.
- Validation de la qualité de l'eau par une table ronde d'experts.
- Organisation d'un bar à eau.
- Plusieurs fédérations sportives contactées, 20 clubs rencontrés, 590 personnes sensibilisées.
- Distribution de gourdes lors d'un tournoi de volley.

## Promotion de la vaisselle réutilisable

Il s'agit surtout de l'utilisation de gobelets réemployables : cette action s'est assez rapidement généralisée, et on retrouve l'emploi de gobelets réutilisables dans quasiment toutes les actions portant sur l'organisation de manifestations éco-responsables.

L'intérêt des gobelets est leur « double effet ».

- Leur mise en place permet de réduire deux types de déchets : les gobelets jetables et les emballages individuels de boissons pour toutes

les boissons qui seront servies au verre plutôt qu'en canettes, bouteilles plastiques.

- Leur utilisation sensibilise et responsabilise le participant. Le gobelet est un exemple de substitution du jetable par un produit durable qui séduit certains particuliers : des collectivités ont des demandes de prêt ou d'achat de gobelets émanant de personnes privées pour leurs propres fêtes. Il est parfois vecteur d'un message ou du logo de la collectivité, contribuant à la faire connaître. La caution versée par l'utilisateur permet d'associer un coût au jetable.

La caution associée au prêt du gobelet est le modèle le plus répandu. Le système offre plusieurs avantages.

- Le regroupement des gobelets sur les lieux de distribution en fin d'événement par le biais de la récupération de la caution en un point fixe.
- La dissuasion du vol ou sa compensation financière par la conservation de la caution, assurant la pérennité et le renouvellement du stock.
- Une petite recette éventuelle si la caution est supérieure au prix des gobelets.

Les modalités de promotion du gobelet réutilisable par les collectivités sont diverses.

## IMPULSION PAR LE DÉPARTEMENT

Le **Conseil départemental de Côte d'Or** (21) a souhaité impulser une dynamique autour des événements durables. Le gobelet réutilisable porteur d'un message **« Sois sympa, rapporte-moi »** en sont le vecteur.

Devant la difficulté de travailler directement avec divers organisateurs, il s'est adressé aux EPCI pour servir de relais.

- Création du visuel, fabrication de 10 meubles adaptés pour les stands et 10 banderoles de communication.
- 3 150 gobelets distribués à 3 EPCI.



- 1 100 gobelets en emprunt direct auprès du service environnement.

- En 1 an, 20 structures ont emprunté les gobelets : 8 publiques, 2 privées et 10 associatives.

- Entre 0 et 20% de gobelets perdus par manifestation : décision de monétiser les pertes.

La question du lavage des gobelets se posant lors des manifestations, certaines collectivités proposent des solutions aux organisateurs.

### PRÊT DES GOBELETS ET DE LA MACHINE À LAVER

Le **Sirtomad** (82) fait la **promotion des événements pauvres en déchets par le prêt de gobelets lavables et d'une machine lave-verre.**

- Les organisateurs doivent adhérer à une charte qui leur permet d'être labellisé « éco-événement » et qui comprend divers engagements : éco-communication, utilisation de produits éco-labellisés, réduction du jetable, compostage des déchets organiques.
- Partenariat avec un ESAT qui gère le prêt des 4 000 gobelets et de machines à laver, le prêt de la machine permettant de répondre aux besoins des manifestations « longue durée ».
- Service très apprécié et demandes de prêt en augmentation.

### PRÊT DES GOBELETS ET LAVAGE PAR UN ESAT

Le **Syndicat mixte du pays de Sarrebourg** (57) a également mis en place une action de prêt de **gobelets réutilisables sur les manifestations.**

La prestation de lavage est assurée par un ESAT qui dispose d'un service de restauration et est déjà équipé d'une machine professionnelle.

- En 1 an, 24 événements emprunteurs, 18 562 gobelets empruntés, 10 161 lavés,

- 9% de perte globale ; les gobelets non restitués sont facturés 1€, le montant de la consigne.

- Conception d'une grille pour bloquer les gobelets dans la machine à laver de l'ESAT.

- Montant récupéré permettant de reconstituer le stock de gobelets et de payer la prestation de lavage.

- Activité pour l'ESAT et assurance d'un lavage correspondant aux normes d'hygiène.

### LOCATION DE GOBELETS / SERVICE EXTERNALISÉ

La **Communauté d'agglomération du Pays de Lorient** (56) a soutenu la **création d'un service de location lavage de gobelets réutilisables,** pratique pour les petites associations qui n'ont pas de stock de gobelets en propre. 3 partenaires sont associées pour proposer ce service.

- Le festival inter-celtique (FIL) a mis à disposition d'un ESAT son stock de gobelets lavables.
- L'ESAT gère les locations et assure le lavage dans le respect des normes d'hygiène ; le service de lavage est aussi accessible aux organismes qui ont leurs propres gobelets.
- La collectivité finance l'investissement pour le lavage et assure la communication.
- 35 000 gobelets sont prêtés chaque année aux associations ; le dispositif a permis de diversifier l'activité de l'ESAT et de créer un 1/3 temps dans l'ESAT.

## TRANSFERT DE L'ACTIVITÉ DE PRÊT ET DE LAVAGE A UN ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le syndicat **VALODEA** (08) a externalisé son **service de prêt et de lavage des gobelets réutilisables**.

Le prêt des gobelets par le syndicat était en place depuis 2010. Pour développer un service local, non délocalisable, la collectivité a souhaité confier l'activité à un partenaire de l'insertion professionnelle.

- Appel d'offres.
- Choix de l'Association Ardennaise pour la Promotion des Handicapés (AAPH) qui a créé un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) et disposait déjà des équipements nécessaires.
- Communication (site internet pour la gestion du prêt) et financement du stock.
- Aspects logistiques assurés par l'ESAT : stockage, mise à disposition, lavage, remplacement. Le prêt est gratuit et le lavage est payant.

## SUBVENTIONNEMENT DE L'ACHAT DE Gobelets par les organisateurs

Le **SISTO** (49) a fait un choix pour la **réduction des déchets lors des manifestations : l'aide à l'acquisition de gobelets réutilisables**.

- Subvention de 50% à l'achat de gobelets pour les utilisateurs.
- Pas de gestion à assurer pour le syndicat ; les associations reconstituent leurs stocks grâce à l'euro de caution non récupéré quand les gobelets ne sont pas remis.
- Subvention accordée quand l'organisme organise plusieurs manifestations annuelles ; pour les manifestations ponctuelles, le syndicat renvoie vers la location.

Le **SYDEVOM Haute-Provence** (04) fait la **promotion de la vaisselle réutilisable** en achetant pour le compte des organisateurs des gobelets réutilisables et en leur cédant à 50% du prix.

- Recherche du fabricant de gobelets.
- Financement à 30% par le Département et 20% par le Sydevom.
- Commandes intégrant les demandes de logos des organisateurs/
- Opération sur les 5 ans avec pour un total de 110 000 gobelets (30 000 €) et 1 000 carafes réutilisables (10 000 €).
- Acquisition par le SYDEVOM de 600 gobelets disponibles en prêt gratuit.
- Opération qui a fait connaître le SYDEVOM et ses autres actions en faveur de la réduction des déchets.

Sur le même principe, le **SICTOM Sud Gironde** (33) a décidé de le **prêt de gobelets réutilisables** afin de compléter le dispositif du Département de la Gironde qui prête les gobelets au-delà de 500 exemplaires. Les petites associations n'y avaient pas accès car leur demande était inférieure au seuil minimal.

- Acquisition d'un stock de 5 000 de 12 cl + 5 000 de 25/30 cl gobelets réutilisables.
- Mailing d'information à toutes les associations empruntant les kits de tri pour leurs manifestations.
- Revente aux associations à 50% du prix.

## EXTENSION AU RESTE DE LA VAISSELLE

Le **Sirtom de la Vallée de la Grosne** (71) a mis en place dès 2011 le **prêt de gobelets réutilisables pour les associations** assorti d'une prestation de lavage. Il a décidé de compléter son dispositif par



**le prêt de barquettes de frites réutilisables** afin de réduire davantage les déchets.

- Test pour s'assurer de la capacité du prestataire de lavage à laver les barquettes.
- Achat de 300 barquettes destinées au prêt.
- 300 gobelets clipsables.
- 1 exposition sur la prévention des déchets également prêtée aux organisateurs.

Certaines grosses manifestations mettent en place de la restauration privée « professionnelle » sous forme de terrasse ou tentes temporaires. En lien avec la rotation rapide des clients et l'installation sommaire, la vaisselle y est le plus souvent jetable, et ce type d'acteurs peut donc être une cible pour la réduction des déchets.

L'action ci-dessous montre qu'il est essentiel de bien informer les utilisateurs pour récupérer effectivement la vaisselle.

## PRÊT DE VAISSELLE À DES RESTAURATEURS

**Toulouse Métropole** (31) a réalisé une intéressante **expérimentation de la mise en place de vaisselle lavable dans le cadre d'un festival** :

- Festival accueillant plus de 100 000 personnes sur 5 jours.
- Mise à disposition de 5 000 assiettes réutilisables à des restaurateurs privés volontaires.
- 1/3 de perte des assiettes car les bacs de récupération n'étaient pas bien identifiés et les restaurateurs ne voulaient pas gérer de caisse de consigne.

## Les actions associées

Il est pertinent d'associer certaines autres actions de sensibilisation sur la prévention à des éco-manifestations sportives ou culturelles, car elles y trouvent une place légitime et renforcent l'impact des messages de prévention, comme par exemple.

- Une disco-soupe peut compléter la buvette ou restauration rapide associée à un festival ou un rassemblement sportif.
- Une sensibilisation des enfants à la prévention peut être associée à un festival auquel ils ont participé.

## DISCO SOUPE

**Evolis 23** a associé **Disco soupe et éco-concert**.

- Plus de 200 kg de fruits et légumes détournés dans 5 grandes et moyennes surfaces.
- Plus de 100 personnes venues déguster la soupe préparée par un chef étoilé.

L'opération a mobilisé de nombreux partenariats : centre culturel pour le concert, GMS, office de tourisme, chef cuisinier, recyclerie, association d'insertion, renforçant ainsi son impact.

Le **Sictom du Loire Béconnais et ses environs** a profité d'un festival pour mener une **sensibilisation et action « Nettoyons la nature » lors d'un festival culturel** :

- 1 000 scolaires accueillis dans le cadre d'ateliers liés au festival.
- Nettoyage du site avec reconnaissance des déchets, sensibilisation sur leur durée de vie, temps de dégradation dans la nature, sensibilisation au tri et à la prévention.

## 4. FORMATION DES ACTEURS

Les quelques actions de formation indiquées dans les fiches précédemment proposées se font sous forme de réunions en amont de la manifestation. Elles portent sur la sensibilisation la prévention et le tri des déchets, de la planification et l'organisation de la manifestation. Elles sont généralement dispensées par les collectivités à l'intention des associations et des bénévoles. Dans quelques cas, l'accompagnement est confié à une association prestataire, qui se charge de cette étape. La coordination avec la collectivité responsable reste obligatoire pour la mise à disposition temporaire du matériel et des consignes.

## 5. CONDITIONS DE REPRODUCTIBILITÉ DES ACTIONS

Les actions sur les manifestations éco-responsables sont reproductibles dans toutes les collectivités. On peut constater que ces opérations peuvent s'effectuer à un niveau communal, intercommunautaire, syndical ou même départemental. Cette implication est cependant très différente suivant les cas et on peut schématiquement retenir 2 niveaux d'implication (avec des gradients possibles entre les deux) :

- **Un appui logistique et organisationnel** pour que la manifestation se déroule le mieux possible.
- **Une implication en amont proactive** permettant de sensibiliser les acteurs, accompagner l'évènement pour qu'il soit éco-responsable, mais aussi pour qu'il soit lui-même vecteur de sensibilisation. La collectivité peut aussi profiter de l'évènement pour diffuser les messages concernant d'autres thèmes de la prévention.

**Les coûts des actions** présentés dans cette synthèse sont assez variables. On peut noter quelques exemples de coûts :

Le **Syndicat mixte de Pays de Sarrebourg** a fait un investissement initial de 1 810€ pour 5 000 gobelets, 2 compteuses et 12 caisses de transport. La prestation de lavage était de 0,04 €/pièce.

Le **Sydevom de Haute-Provence** a dépense 30 000€ pour 110 000 gobelets et 10 000€ pour 1 000 carafes ré-employables.

Le **SIEEOM Grisolles Verdun** a acheté 2 000€ un lave-vaisselle professionnel et 135€ chaque bâche de sensibilisation.

Le **Département de la Gironde** a rémunéré 38 000€ un prestataire pour rencontrer et sensibiliser les collectivités, assurer une présence avec des salariés et des bénévoles sur les manifestations, mettre à disposition des kits de tri et des supports de communication, faire une évaluation de l'action (accompagnement de 5 collectivités et 7 manifestations).

Le temps passé est donc également très variable suivant l'ampleur de l'opération et du nombre d'évènements accompagnés.

- 25 jours/an pour le **SIEEOM Grisolles Verdun** pour l'accompagnement des collectivités (recensement, sensibilisation, création des supports de communication, évaluation...) et son service de prêt et lavage de gobelets réutilisables.
- 2 jours/an à la **Communauté de communes du Pays de Sarrebourg** qui a conventionné avec un ESAT qui gère le prêt de la vaisselle ré-employable.
- 40 jours/an mobilisés par le chargé de prévention pour la rédaction du guide édité par le **Conseil départemental de l'Ariège**.



## 6. POUR ALLER PLUS LOIN, L'ADEME VOUS PROPOSE

Au-delà des liens proposés précédemment, de nombreuses ressources existent pour aider chacun des acteurs à agir :

- Le site de l' ADEME – Cible collectivités – [Agir au travers de multiples actions de prévention](#).
- Le site [OPTIGEDE®](#) : des outils et des exemples pour agir.
- L'ADEME a également produit des [fiches sur l'organisation des éco-manifestations](#).
- Le site de la **Semaine européenne de la réduction des déchets** (SERD),
- Un [outil d'évaluation ADERE](#) pour évaluer son impact environnemental.

## 7. FICHES « OPÉRATIONS EXEMPLAIRES »

Les fiches opérations exemplaires sont disponibles sur le site [OPTIGEDE®](#).

TITRE DE L'ACTION	COLLECTIVITÉ	RÉGION
<a href="#">Création d'un service de location lavage de gobelets réutilisables</a>	<b>Communauté d'agglomération du Pays de Lorient</b>	Bretagne
<a href="#">Promotion de la prévention dans les manifestations culturelles et sportives</a>	<b>SYDEVOM Haute-Provence</b>	Provence-Alpes-Côte d'Azur
<a href="#">Accompagnement des organisateurs à la mise en œuvre d'évènements pauvres en déchets</a>	<b>Communauté de communes du Kreiz Breizh</b>	Bretagne
<a href="#">Promotion de la vaisselle réutilisable</a>	<b>SYDEVOM Haute-Provence</b>	Provence-Alpes-Côte d'Azur
<a href="#">Organisation d'une manifestation écoresponsable</a>	<b>Communauté de communes du Chardon Lorrain</b>	Grand Est

# L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - , nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

 @ademe

## LES COLLECTIONS DE L'ADEME



### ILS L'ONT FAIT

*L'ADEME catalyseur* : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



### EXPERTISES

*L'ADEME expert* : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



### FAITS ET CHIFFRES

*L'ADEME référent* : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



### CLÉS POUR AGIR

*L'ADEME facilitateur* : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



### HORIZONS

*L'ADEME tournée vers l'avenir* : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

## MANIFESTATIONS

### ÉCO-RESPONSABLES

Depuis 2009, des collectivités soutenues par l'ADEME se sont engagées dans des plans et programmes locaux de prévention des déchets (PPP) puis dans des programmes « Territoire Zéro Déchet Zéro gaspillage » et partagent leurs retours d'expérience au sein du réseau A3P®.

Les animateurs de ces programmes contribuent activement à la rédaction des fiches « action-résultat » consultables sur le site OPTIGEDE® permettant ainsi de capitaliser l'expérience des territoires.

Cette synthèse thématique permet un accès facilité à un panel (non exhaustif) de retours d'expérience en proposant :

- une description des approches mises en place par les collectivités,
- la présentation d'une sélection de fiches "action-résultat" rendant compte de la diversité des actions menées sur les territoires,
- ainsi que des ressources complémentaires.

### POUR EN SAVOIR PLUS

**Découvrez d'autres synthèses thématiques concernant la prévention des déchets :**

[www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

**Informez-vous sur la prévention des déchets :**

[www.ademe.fr/expertises/dechets](http://www.ademe.fr/expertises/dechets)

[www.ademe.fr/collectivites-secteur-public](http://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public)

[www.ademe.fr/mediatheque](http://www.ademe.fr/mediatheque)

**Consultez le site de la campagne nationale de communication :**

*Nos objets ont plein d'avenirs*

**Nos objets  
ont plein d'avenirs.**  
[longuevieauxobjets.gouv.fr](http://longuevieauxobjets.gouv.fr)



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

010177

